

ROP 060-11
Numéro de contrat : 01B68-120703/001/CY
Contrat attribué : 31/01/2012
Valeur du contrat: 14 999.62\$

Points de vue des agriculteurs sur la gouvernance participative de l'eau

Préparé pour Agriculture et Agroalimentaire Canada

This report is also available in English.

por-rop@agr.gc.ca

Groupe de politique et de gouvernance dans le secteur de l'eau



**Water
Policy and
Governance
Group**

mars 2012

Préface

Le présent document expose les résultats du sondage administré dans le cadre de l'étude *Points de vue des agriculteurs sur la gouvernance participative de l'eau*. L'étude a été réalisée en vertu d'un partenariat entre le Groupe de politique et de gouvernance dans le secteur de l'eau (WPGG) de l'Université de Waterloo et Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC).

Chercheur principal du projet :

Rob de Loë, Ph.D.

Titulaire de la chaire de recherche universitaire en politique et en gouvernance dans le secteur de l'eau

Université de Waterloo

Waterloo (Ontario)

Chercheurs et auteurs responsables du rapport :

Dan Murray, Ph.D.

Chargé de recherche

Groupe de politique et de gouvernance dans le secteur de l'eau

Waterloo (Ontario)

Rob de Loë, Ph.D.

Titulaire de la chaire de recherche universitaire en politique et en gouvernance dans le secteur de l'eau

Université de Waterloo

Waterloo (Ontario)

Nous tenons à remercier tous les participants à l'étude qui ont contribué leur temps et leur énergie à cette étude. Nous tenons également à remercier Stella Fedeniuk, notre partenaire de recherche à Agriculture et Agroalimentaire Canada. Alyssa Roth (Groupe de politique et de gouvernance dans le secteur de l'eau) nous a apporté une aide précieuse. Ce rapport a été préparé par le WPGG et les auteurs assument la responsabilité de toute omission ou erreur qui aurait pu s'y glisser.

Ce rapport doit être cité de la manière suivante :

Murray, D. et R.C. de Loë. 2012. *Points de vue des agriculteurs sur la gouvernance participative de l'eau : Synthèse des résultats*. Préparé pour Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Waterloo (Ontario) : Groupe de politique et de gouvernance dans le secteur de l'eau.

Cette étude a été possible grâce à l'aide financière d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, du Réseau canadien de l'eau et du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

Groupe de politique et de gouvernance dans le secteur de l'eau : Qui sommes-nous?

Le Groupe de politique et de gouvernance dans le secteur de l'eau (WPGG) est un groupe de recherche pluri-universitaire. Ses travaux sont axés sur la gouvernance de l'eau et la politique de l'eau essentiellement – mais pas exclusivement – au Canada. Parmi les principaux thèmes de notre programme de recherche, mentionnons la sécurité de l'eau, la protection des sources d'approvisionnement en eau, la répartition des ressources en eau et l'adaptation aux changements climatiques. Nous menons des recherches pratiques sur les politiques qui permettent de trouver des solutions à ces problèmes.

Notre réussite dépend de notre réseau de chercheurs et de partenaires au Canada et dans le monde entier.

La formation universitaire est au cœur de notre mission. Nous atteignons nos buts essentiellement grâce à l'excellent calibre de nos étudiants de 2^e/3^e cycle, de nos boursiers post-doctorat et de nos chargés de recherche.

Pour plus de renseignements sur le WPGG, visiter l'adresse www.wpgg.ca (en anglais seulement).

Résumé analytique

La gouvernance de l'eau désigne les processus par lesquels se prennent les décisions sur l'eau. Les gouvernements sont – et continueront d'être – des acteurs dominants dans le domaine de l'eau. Toutefois, on assiste à une évolution des rôles des gouvernements et des protagonistes non gouvernementaux dans la gouvernance de l'eau. Une dynamique particulièrement importante au Canada est le recours accru à des approches concertées multisectorielles de gouvernance de l'eau en vertu desquelles divers protagonistes s'efforcent ensemble de résoudre des problèmes. Les agriculteurs apparaissent comme des intervenants clés dans la gouvernance participative de l'eau au Canada. Mieux comprendre les atouts et les faiblesses des approches concertées dans l'optique des agriculteurs représente une étape importante pour décider du moment où il faut avoir recours à la gouvernance participative de l'eau.

La présente étude vise à analyser la façon dont les représentants de l'agriculture perçoivent et ressentent la gouvernance participative de l'eau. En particulier, l'étude cherche à préciser 1) les avantages qui en découlent à la fois pour les agriculteurs et pour la gouvernance participative et 2) les difficultés pour les agriculteurs et pour les méthodes concertées qui résultent de la participation des producteurs aux processus concertés. Entre les mois de janvier et mars 2012, un sondage confidentiel en ligne en deux volets a été administré à des agriculteurs qui s'y connaissaient en gouvernance participative de l'eau¹. Lorsque nous avons créé le comité responsable de l'étude, nous avons décidé d'y inclure des agriculteurs représentant les différents types d'exploitations agricoles au Canada.

Une constatation importante de ce sondage est le niveau élevé d'accord des participants à bon nombre des questions du deuxième volet. Cela est d'autant plus remarquable que les participants représentaient un éventail de secteurs agricoles recouvrant l'ensemble du Canada. Cela incite à penser que les processus concertés sont ressentis et perçus de façon analogue par les agriculteurs, en dépit de différences sectorielles et géographiques. Toutefois, avant d'interpréter ces constatations, il faut admettre que certains territoires et provinces étaient mal représentés ou n'étaient pas représentés du tout dans cette étude. Les futures recherches couvrant un territoire géographique plus vaste pourront se pencher plus en détail sur ce résultat.

Le sondage a permis de recueillir une mine de renseignements sur les points de vue des agriculteurs sur la gouvernance participative de l'eau. Les résultats du sondage incitent à croire que les participants considèrent la gouvernance participative comme une « rue à double sens ». Les agriculteurs ont le sentiment qu'ils contribuent à la gouvernance participative de l'eau et qu'ils en tirent parti. Les participants ont déclaré que la participation est source d'apprentissage, à la fois sur le plan des connaissances techniques et d'une compréhension plus approfondie des problèmes, de la complexité et des processus de gouvernance. Les agriculteurs sont parfaitement au courant des difficultés inhérentes à la

¹ Les dépenses occasionnées par cette étude se sont chiffrées à 14 999,62 \$.

gouvernance participative de l'eau et ils sont d'avis que ces difficultés sont compensées par les avantages qu'offrent ces approches.

Table des matières

Préface	ii
Groupe de politique et de gouvernance dans le secteur de l'eau : Qui sommes-nous?	iii
Résumé analytique	iv
Table des matières	v
1. Introduction	1
1.1. Premier volet	2
1.2. Deuxième volet.....	5
2. Résultats	5
2.1. Les rôles des agriculteurs dans la gouvernance participative de l'eau	5
2.2. Retombées pour les agriculteurs et le secteur agricole de la gouvernance participative de l'eau	6
2.3. Difficultés auxquelles se heurtent les agriculteurs qui se livrent à la gouvernance participative de l'eau	8
2.4. Avantages de la gouvernance participative de l'eau pour les représentants du secteur agricole qui y prennent part.....	9
2.5. Difficultés se rattachant à la gouvernance participative de l'eau par les agriculteurs	10
3. Conclusions	11
4. Annexe A : Résultats du sondage du volet 1	14
4.1. Q.1. Quel(s) rôle(s) les agriculteurs peuvent-ils et doivent-ils jouer dans la gouvernance participative de l'eau?.....	14
4.2. Q.2. Dans quelle mesure les agriculteurs individuellement profitent-ils de la gouvernance participative de l'eau?.....	18
4.3. Q.3. De quelle façon le secteur agricole (l'agriculture dans son ensemble) bénéficie-t-il de la participation des agriculteurs à la gouvernance participative de l'eau?	21
4.4. Q.4. À quelles difficultés se heurtent les agriculteurs qui se livrent à la gouvernance participative de l'eau?.....	24
4.5. Q.5. De quelle façon la gouvernance participative de l'eau est-elle raffermie ou améliorée lorsque les agriculteurs y participent?	28
4.6. Q.6. Quelles difficultés la participation des agriculteurs crée-t-elle pour la gouvernance participative de l'eau?.....	31
5. Annexe B : Résultats du sondage du volet 2	34
6. Annexe C : Système servant à analyser les données du volet 2	43

1. Introduction

La gouvernance de l'eau désigne les processus par lesquels se prennent les décisions sur l'eau. Les gouvernements sont – et continueront d'être – des acteurs dominants dans le domaine de l'eau. Toutefois, on assiste à une évolution des rôles des gouvernements et des protagonistes non gouvernementaux dans la gouvernance de l'eau. Une dynamique particulièrement importante au Canada est le recours accru à des approches concertées multisectorielles de gouvernance de l'eau en vertu desquelles divers acteurs s'efforcent ensemble de résoudre des problèmes. Au Canada, on trouve des exemples de gouvernance de l'eau axée sur la collaboration en Ontario (comités sur la protection des sources d'approvisionnement en eau), en Alberta (comités de planification et de consultation sur les bassins versants) et au Québec (organismes de bassin versant).

La présente étude vise à analyser la façon dont les représentants de l'agriculture perçoivent et ressentent la gouvernance participative de l'eau. En particulier, l'étude cherche à préciser 1) les avantages qui en découlent à la fois pour les agriculteurs et pour la gouvernance participative et 2) les difficultés pour les agriculteurs et pour les méthodes concertées qui résultent de la participation des producteurs aux processus concertés. Les agriculteurs apparaissent comme les principaux intervenants de la gouvernance participative de l'eau au Canada². Grâce à ces travaux, nous comprenons mieux les avantages et les difficultés des approches participatives à une époque où elles sont de plus en plus utilisées au Canada. Nous exposons ici les répercussions importantes que cela peut avoir pour les agriculteurs et pour les approches participatives.

La méthode utilisée dans cette étude est un sondage en ligne en deux volets où les agriculteurs participants ont conservé l'anonymat. Dans la conception du comité d'étude, on s'est efforcé d'englober des agriculteurs représentant les différents types d'exploitations agricoles au Canada. Les participants ont été sélectionnés en fonction de deux grands critères : 1) ils pratiquaient l'agriculture, certains à plein temps et d'autres à temps partiel; et 2) ils possédaient une expérience directe de la gouvernance participative de l'eau au Canada. Les questions du premier volet étaient disponibles dans les deux langues officielles. On a eu recours à deux démarches pour recruter les participants :

- le deuxième auteur a fait appel à son propre réseau transcanadien de spécialistes de l'eau pour recenser les éventuels participants et solliciter des suggestions auprès des gens qui s'investissent dans la gouvernance participative de l'eau au Canada;
- simultanément, des membres de l'équipe de recherche ont répertorié d'éventuels participants en épluchant les listes de participants accessibles au public provenant des réunions et des ateliers axés sur l'eau.

² Les dépenses occasionnées par cette étude se sont chiffrées à 14 999,62 \$.

Ensemble, ces techniques ont abouti à une liste préliminaire de 86 éventuels participants que l'on a contactés pour s'assurer qu'ils répondaient bien aux critères et qu'ils possédaient le savoir-faire et l'expérience nécessaires. Certaines des personnes contactées ont proposé pour commencer d'autres collègues qui avaient un savoir-faire mieux adapté. Au cours du volet 1, 25 personnes ont rempli le sondage (29 p. 100 des personnes invitées à le faire). Dans le cadre du deuxième volet, 23 des 29 répondants au volet 1 ont rempli le questionnaire. Une liste complète de toutes les réponses recueillies lors du volet 1 (annexe A) et du volet 2 (annexe B) figure à la fin du présent rapport. Pour les remercier du temps consacré à ce sondage, les participants qui ont répondu aux deux volets de l'étude se sont vu offrir un coupon-cadeau d'un commerçant local.

Les participants pratiquaient l'agriculture dans l'ensemble du Canada, la Colombie-Britannique et l'Ontario étant fortement représentés (tableau 1). Le fort taux de participation des agriculteurs de l'Ontario s'explique par le fait que les comités sur la protection des sources d'approvisionnement en eau dans cette province doivent compter des représentants des agriculteurs. Les agriculteurs se livraient à tout un éventail d'activités de production agricole (tableau 2). Le foin et les grandes cultures et l'élevage d'animaux de ferme étaient fortement représentés dans le sondage. De nombreux agriculteurs ont déclaré qu'ils se livraient à des modes de production multiples. Sur les 23 participants du volet 2, 40 p. 100 avaient recours à l'irrigation. On s'est efforcé de recruter des agriculteurs du Québec. En dépit du fait que les questions étaient rédigées en français et en anglais, en définitive, aucun agriculteur du Québec n'y a participé. Cela témoigne du besoin de stratégies de recrutement plus ciblées, en plus d'avoir des répercussions sur la capacité de tirer des généralisations des résultats du sondage.

Même si l'identité des participants était connue des chercheurs, les participants ont gardé l'anonymat. Les panélistes eux-mêmes savaient seulement qu'ils entretenaient des rapports avec d'autres agriculteurs. Si l'on a opté pour cette approche, c'est que l'anonymat permet le maximum de franchise et d'honnêteté.

1.1. Premier volet

Les questions du premier volet portaient sur les rôles des agriculteurs dans la gouvernance participative de l'eau et sur les difficultés et les avantages de la participation à la fois pour les agriculteurs et pour le processus participatif. On a demandé aux participants de s'inspirer de leur expérience avant de répondre à une série de questions ouvertes. Ces questions ont permis aux participants à l'étude de se sentir parfaitement libres de décrire les rôles, les avantages et les difficultés qu'ils ont pu répertorier.

Les réponses au premier volet ont été rassemblées, analysées et ont fait l'objet d'une synthèse. Aucune suggestion n'a été rejetée durant le processus de synthèse. Toutefois, les suggestions analogues ont été regroupées en énoncés généraux pour le deuxième volet qui reprenait les thèmes et les questions soulevés dans le premier volet. Cela a très nettement réduit le volume de données que les participants ont dû étudier lors du deuxième volet. Les déclarations synthétisées ont constitué le fondement du deuxième volet du sondage, qui cherchait à établir le niveau de consensus ou de soutien suscité par ces énoncés chez les représentants du milieu agricole.

Toutes les réponses du premier volet sont présentées de manière anonyme à l'annexe A. Le tableau de l'annexe indique également la façon dont les réponses du premier volet ont été regroupées pour constituer les questions posées lors du deuxième volet.

Tableau 1 : Participants selon la province

Province	Nombre de participants	
	Volet 1	Volet 2
Colombie-Britannique	8	6
Alberta	1	1
Saskatchewan	1	1
Manitoba	1	1
Ontario	12	12
Nouveau-Brunswick	1	1
Île-du-Prince-Édouard	1	1
<i>Total</i>	25	23

Tableau 2 : Types de production agricole des participants

Type de production agricole	Nombre de fois où cela a été sélectionné par les participants à l'étude
Foin et grandes cultures	17
Légumes	4
Animaux de ferme (p. ex. bovins, porcs, volailles)	14
Fruits, petits fruits ou noix	3
Gazon, produits de pépinière ou arbres de Noël	2
Produits laitiers	3

Nota : Les répondants pouvaient choisir plus d'un type de production.

1.2. Deuxième volet

Au cours du deuxième volet, les participants ont évalué les principaux points de vue exprimés durant le premier volet (c.-à-d. les énoncés globaux). Cette approche a permis aux participants 1) de savoir ce que leurs collègues anonymes pensaient des questions étudiées; et 2) de réévaluer leurs propres suggestions. Au total, 67 énoncés globaux ont été présentés en fonction des réponses données aux questions ouvertes du premier volet.

Pour évaluer les rôles, les avantages et les difficultés connexes suggérés, on a demandé aux participants d'évaluer dans quelle mesure ils étaient d'accord avec chaque énoncé sur une échelle à quatre points. Aucune option « neutre » ne leur a été proposée, ce qui signifie que les participants devaient être « entièrement d'accord », « d'accord », « pas d'accord » ou « pas du tout d'accord » avec chaque énoncé. L'option « je ne sais pas » a été proposée dans les cas où les participants n'étaient pas en mesure de se prononcer. Les données émanant du questionnaire du deuxième volet ont été analysées au moyen du système précisé à l'annexe C. Cette technique simple permet de déterminer le consensus et le niveau d'accord (lorsqu'il y a consensus).

- *Consensus* évalue si oui ou non le groupe est d'accord avec la plausibilité d'un énoncé. Les résultats possibles étaient un consensus élevé, un consensus moyen, un faible consensus ou pas de consensus.
- *D'accord* signifie sur l'échelle d'évaluation qu'il y avait consensus, par exemple consensus à propos d'un énoncé avec lequel les participants étaient « entièrement d'accord » ou « d'accord ».

Cette analyse a permis de reconnaître les énoncés que le groupe acceptait intégralement, par opposition à ceux à propos desquels le groupe avait des avis mitigés. L'hypothèse sous-jacente de cette analyse est que, si un groupe diversifié de personnes qui ont un savoir-faire utile convient que les avantages ou les difficultés connexes sont réels, on peut alors provisoirement estimer qu'ils sont importants par rapport aux intérêts et aux points de vue du groupe.

2. Résultats

Cette partie fait la synthèse des résultats selon les six questions qui constituaient le fondement du volet 1.

2.1. Les rôles des agriculteurs dans la gouvernance participative de l'eau

Les participants ont suggéré huit rôles qui, à leur avis, étaient adaptés aux agriculteurs pour ce qui est des processus participatifs (annexe A). Les participants ont mentionné le vœu de faire partie des processus décisionnels. Cela n'a rien d'étonnant étant donné que tous les intervenants veulent faire connaître leur point de vue et influencer sur les décisions qui auront des conséquences sur leurs pratiques. Un constat inattendu réside dans les rôles multiples que les participants ont jugés adaptés aux agriculteurs. Par exemple, les participants ont insinué que les agriculteurs doivent défendre leur droit à l'exploitation agricole, s'assurer que l'eau qui leur est attribuée est utilisée à l'appui de l'agriculture et éduquer d'autres

intervenants sur les pratiques et les besoins agricoles. Il se peut que ce point de vue aille à l'encontre des autres rôles mentionnés par les répondants, comme l'établissement de relations, la protection de l'eau, des cours d'eau et des milieux humides, une meilleure compréhension du processus de collaboration et une compréhension des décisions relatives à la gouvernance de l'eau.

Un fort consensus s'est dégagé chez les répondants au sujet de l'à-propos des rôles suivants :

- représenter les besoins des agriculteurs et s'efforcer de trouver des solutions qui protègent les intérêts de l'agriculture;
- prendre part à tous les paramètres de la prise de décisions dès le départ;
- instruire les autres sur l'agriculture et sur l'importance de l'eau pour l'agriculture.

Un haut degré de consensus s'est également dégagé au sujet des autres rôles cernés par les répondants, encore qu'à un moindre niveau (entièrement d'accord – d'accord). Ces rôles concernent l'importance de l'établissement de relations, de la protection de l'eau, de l'autoformation et des initiatives qui aboutissent à des compromis acceptables.

Une constatation importante a trait à la détermination des rôles des agriculteurs au sein des processus participatifs. D'une part, les participants souscrivent à l'idée (consensus élevé, entièrement d'accord) qu'il faut représenter les besoins des agriculteurs et s'efforcer de trouver des solutions qui protègent les intérêts de l'agriculture. Les participants adhèrent également (consensus élevé, entièrement d'accord – d'accord) au rôle qui consiste à protéger la qualité de l'eau et sa quantité par le biais d'activités de gestion. Ces résultats démontrent que les participants sont convaincus que la protection des ressources en eau peut être complémentaire de la protection des droits d'agriculture.

Beaucoup ont insisté sur l'importance de l'éducation, à la fois sur le plan des agriculteurs qui en éduquent d'autres au sujet des réalités de l'agriculture et de l'autoformation des agriculteurs au sujet des incidences et des possibilités de la gouvernance de l'eau. Il vaut la peine de signaler que les agriculteurs ont souligné l'importance des compromis dans le cadre des approches participatives. Ce résultat témoigne de la possibilité de parvenir à des résultats utiles grâce aux approches participatives et indique que les agriculteurs ne sont pas intrinsèquement défavorables aux compromis. Enfin, le haut degré de consensus au sujet des rôles qui reviennent aux agriculteurs dans la gouvernance participative prouve que les agriculteurs de tout le Canada et ceux qui représentent divers secteurs de la production ont des points de vue analogues sur leurs rôles dans la gouvernance participative de l'eau.

2.2. Retombées pour les agriculteurs et le secteur agricole de la gouvernance participative de l'eau

Seize avantages distincts pour les agriculteurs se sont dégagés de toutes les suggestions formulées par les participants au cours du volet 1 (annexe A). Les avantages propres aux agriculteurs qui découlent de la gouvernance participative de l'eau peuvent être classés en trois grands thèmes qui sont :

- apprentissage : améliorer les connaissances techniques sur les pratiques agricoles, les problèmes liés à la qualité de l'eau et à sa quantité et la façon de les résoudre;
- éducation/information : mettre à contribution ses connaissances et son expérience pour aider à formuler des décisions et à obtenir des résultats;
- protection : stabilité de leur mode de vie et du droit d'exploitation agricole.

Ces résultats démontrent que les agriculteurs qui s'occupent de la gouvernance participative de l'eau en tirent des avantages individuels. Les agriculteurs ont le sentiment que leur participation contribue à de meilleures décisions et à de meilleurs résultats et leur offre un moyen de défendre et de protéger leur mode de vie.

Au cours du volet 2, les agriculteurs ont eu la possibilité d'examiner les avantages cernés lors du volet 1 et de déterminer dans quelle mesure ils profitent aux agriculteurs qui participent à des méthodes concertées (annexe B). Les méthodes concertées varient d'une province à l'autre, chaque méthode étant assortie de mandats, de rôles et de responsabilités différents et d'une composition différente. Malgré ces différences, les résultats démontrent un haut niveau de consensus entre les énoncés, ce qui prouve que les avantages pour les agriculteurs qui participent à des méthodes concertées sont uniformes dans l'ensemble du Canada.

Le haut degré de consensus et le vif accord suscité par les avantages prouvent que la participation à des méthodes concertées offre des avantages réels aux agriculteurs sous les grands thèmes de l'apprentissage, de l'éducation/information et de la protection. Les participants ont clairement rejeté l'idée que les agriculteurs ne tirent pas parti de leur participation à des méthodes concertées (question 24, annexe B). Les participants souscrivent vivement à l'idée que les méthodes concertées permettent d'éviter les règlements en démontrant que les problèmes peuvent être résolus par de bonnes pratiques agricoles.

Interrogés sur les avantages qui découlent pour le secteur agricole dans son ensemble des agriculteurs qui se livrent à la gouvernance participative de l'eau, les participants citent des avantages qui peuvent être classés sous deux grands thèmes :

- l'union fait la force : le secteur dans son ensemble bénéficie d'une image plus flatteuse et a davantage voix au chapitre de manière à influencer sur les décisions prises;
- établissement de relations : s'instruire les uns auprès des autres et faire valoir sa position en établissant des relations avec d'autres intervenants (y compris le gouvernement).

Interrogés sur les avantages qui en découlent pour le secteur agricole dans son ensemble, les participants sont entièrement d'accord — d'accord avec les avantages synthétisés cernés lors du premier volet. Ces résultats étayent l'idée selon laquelle les agriculteurs estiment qu'il y a des avantages à participer à des approches concertées et pensent que ces avantages sont uniformes à travers le Canada, en dépit des différences qui existent dans les approches concertées.

2.3. Difficultés auxquelles se heurtent les agriculteurs qui se livrent à la gouvernance participative de l'eau

Seize difficultés auxquelles se heurtent les agriculteurs ont été résumées à partir de toutes les suggestions formulées par les participants au cours du volet 1 (annexe A). On peut les assimiler à des difficultés personnelles ou à des difficultés de procédure. Parmi les difficultés personnelles, mentionnons les suivantes :

- ressources : l'engagement de temps est important et il y a des coûts qui se rattachent au fait qu'il faut s'éloigner de son exploitation agricole;
- conséquences : la participation peut révéler des infractions;
- capacité : pour acquérir les connaissances techniques qu'il faut pour participer au processus, il faut prendre des engagements.

Six difficultés de procédure ont également été cernées :

- différence de pouvoir : les participants ont le sentiment que leur point de vue est occulté par d'autres secteurs;
- continuité limitée : les participants évoluent en cours de route, ce qui ne facilite pas l'établissement de relations et le maintien de l'élan;
- complexité : la collaboration exige des intervenants multiples, ce qui rend complexe et redoutable la prise de décisions;
- soutien technique : il faut une aide complémentaire pour comprendre des problèmes complexes;
- engagement : la représentation de la communauté agricole est difficile. Les points de vue sont multiples et peu de personnes sont prêtes à prendre l'engagement d'y participer.

Au moment d'évaluer ces difficultés lors du volet 2, les participants ont déterminé que certaines sont éprouvées par beaucoup, contrairement à d'autres. Beaucoup étaient entièrement d'accord – d'accord avec le fait que les agriculteurs se heurtent aux difficultés suivantes lorsqu'ils prennent part à des approches concertées :

- il est difficile de trouver le temps d'assister à des réunions étant donné que le temps passé à assister à des réunions oblige à s'éloigner de son exploitation agricole;
- tout le monde veut agir comme il faut lorsqu'on parle d'environnement, mais cela se fait généralement à un coût supplémentaire pour les agriculteurs;
- il est difficile de rester maître des prescriptions réglementaires et des processus décisionnels;
- le point de vue agricole est souvent occulté dans les processus de gouvernance par d'autres points de vue (c.-à-d. par les pressions urbaines).

Bon nombre des difficultés de procédure cernées lors du volet 1, lorsqu'elles ont été présentées au volet 2, n'ont pas fait l'objet d'un consensus clair (voir annexe B pour une liste complète). En outre, les participants ont clairement rejeté les idées selon lesquelles :

- la participation aux processus décisionnels concertés est un gaspillage de temps; les résultats ne justifient pas l'engagement;
- il y a une continuité limitée dans le processus étant donné que les gens évoluent chaque année.

Ces résultats démontrent que, même s'il y a des difficultés couramment perçues qui résultent de la participation à des approches concertées, les participants rejettent l'idée que ces difficultés sont assez importantes pour limiter leur participation à ces approches concertées. En outre, les difficultés qui se rapportent aux aspects procéduraux des approches concertées cernées lors du volet 1 ne sont pas jugées importantes lorsqu'elles sont évaluées dans le volet 2. Enfin, les participants ne souscrivent pas à l'idée que les agriculteurs n'ont pas la capacité voulue pour participer à la gouvernance de l'eau.

2.4. Avantages de la gouvernance participative de l'eau pour les représentants du secteur agricole qui y prennent part

Sept avantages distincts se dégagent qui renforcent la gouvernance participative de l'eau par le biais de la participation des agriculteurs (annexe A). Ces avantages peuvent être décrits sous quatre grands thèmes :

- relations : la participation invite à l'échange de renseignements, à une voix plus puissante pour le secteur agricole et aboutit à de meilleurs résultats en combinant des points de vue et des formes de connaissance multiples;
- éducation/information : les agriculteurs doivent inculquer des connaissances et informer d'autres intervenants de leur point de vue afin de façonner les résultats. L'idée est que les résultats sont supérieurs lorsqu'ils reflètent ces connaissances;
- apprentissage : les agriculteurs en viennent à comprendre les difficultés qui se rattachent à la gouvernance de l'eau;
- soutien : les résultats sont plus susceptibles de se matérialiser moyennant le soutien des agriculteurs.

Le niveau de consensus était élevé à propos de tous les avantages suggérés, les participants étant entièrement d'accord – d'accord. Au cœur de ces résultats, il y a l'idée chère aux participants que le plus haut niveau de participation des agriculteurs aux décisions ou aux politiques aboutit à de meilleurs résultats et à de plus grandes chances que les résultats se matérialiseront. Ces perceptions expliquent sans doute l'empressement des agriculteurs à prendre part à des approches concertées et à les appuyer – ils ont le sentiment que leur participation enrichit leurs connaissances et leur expérience et aboutit à de meilleurs résultats, pas seulement pour eux-mêmes mais pour la société dans son ensemble.

2.5. Difficultés se rattachant à la gouvernance participative de l'eau par les agriculteurs

Onze difficultés découlant de la gouvernance participative de l'eau par les agriculteurs ont été résumées d'après les réponses aux questions ouvertes du volet 1 (annexe A). Les difficultés qui se rattachent à la gouvernance participative de l'eau peuvent être classées sous trois grands thèmes :

- participation : il n'est pas facile d'obtenir des agriculteurs qu'ils prennent un engagement à l'égard du processus, en particulier durant la saison de croissance ou s'ils ont le sentiment qu'ils ne possèdent pas des connaissances suffisantes sur l'eau ou sur un sujet connexe pour prendre des décisions;
- nature : les agriculteurs sont indépendants de nature, ils refusent parfois de faire des compromis, rejettent les points de vue qui ne cadrent pas avec les leurs, sont méfiants à l'égard du gouvernement et n'aiment pas que d'autres leur disent comment gérer leur exploitation;
- relations : certaines des relations entre les représentants du secteur agricole et d'autres secteurs (y compris le gouvernement) ne sont pas toujours idéales. Elles peuvent limiter les processus concertés.

Au moment d'examiner les déclarations lors du deuxième volet, les participants ont rejeté l'idée que, lorsque les agriculteurs participent à des approches concertées, le processus prend plus de temps. Les participants souscrivent aux énoncés relatifs à la nature des agriculteurs, en affichant un degré élevé de consensus :

- les idées des agriculteurs peuvent remettre en question les idées d'autrui;
- il se peut que les agriculteurs résistent au changement, car ils sont très sensibles à la hausse des coûts;
- les agriculteurs sont méfiants à l'égard de la participation du gouvernement.

Toutefois, on a constaté un consensus limité à propos d'un certain nombre d'autres énoncés. Il s'agit notamment des énoncés selon lesquels :

- les agriculteurs sont indépendants et autonomes – de sorte que chacun a un avis différent sur la question étudiée;
- il se peut que les agriculteurs protègent leurs propres intérêts en cours de route et refusent un compromis;
- les tactiques d'intimidation d'autres intervenants risquent d'étouffer l'aptitude des agriculteurs à contribuer aux résultats;
- il se peut que les agriculteurs ne comprennent pas certains des paramètres techniques des problèmes relatifs à l'eau.

Ces résultats démontrent que, tandis que les agriculteurs admettent que leurs comportements et leurs approches personnels peuvent entraver les approches concertées, ils refusent d'admettre que ces caractéristiques personnelles signifient qu'ils ont de la difficulté à collaborer avec d'autres ou à faire des compromis. Cela contribue à la conviction que leur participation ne rallonge pas les processus concertés.

3. Conclusions

Une constatation importante de ce sondage est le degré élevé de consensus auquel sont parvenus les participants à bon nombre des questions du volet 2. Cela est d'autant plus significatif que les participants représentaient tout un éventail de secteurs agricoles à travers le Canada. En outre, il n'y avait aucun risque de collusion entre les participants étant donné que leur identité n'était connue que des chercheurs. On ne peut donc pas reprocher aux résultats de reposer sur l'influence exercée par les participants les uns sur les autres dans une tribune ouverte. Cela incite à croire que les processus concertés sont ressentis et perçus de manière analogue par les agriculteurs en dépit de différences sectorielles et géographiques. Toutefois, en affirmant cela, il faut reconnaître que certains territoires et provinces étaient mal représentés ou pas représentés du tout dans l'étude. D'autres recherches couvrant un plus vaste territoire géographique pourront examiner plus en détail ce résultat.

Le sondage a fourni une foule de données sur ce que les agriculteurs pensent des approches concertées à l'égard de la gouvernance de l'eau. Les réflexions des participants révèlent les rôles conflictuels qui peuvent se produire lorsque l'on participe à des processus concertés. Les agriculteurs sont manifestement conscients du fait qu'ils se représentent eux-mêmes, leur secteur et leur mode de vie chaque fois qu'ils participent à des processus concertés. Ils sont également conscients du fait qu'ils participent à des décisions et des résultats qui bénéficient à la collectivité dans son ensemble et à la société aussi, et non pas seulement à eux-mêmes. Il n'en reste pas moins qu'ils sont indépendants de nature et qu'en tant que secteur, ils ont des points de vue très diversifiés et divergents.

Les processus concertés donnent les meilleurs résultats lorsque les participants sont ouverts à l'idée de s'instruire, d'entendre d'autres points de vue et de nouvelles idées. Lorsque les participants adoptent une position défensive ou qui sert leur propre intérêt, cela entrave les processus concertés et il se peut que les participants ne puissent pas fonctionner avec le maximum d'efficacité. C'est pourquoi l'empressement des agriculteurs à œuvrer au profit d'intérêts sociaux plus vastes contribue au succès des processus concertés. En même temps, un tel empressement peut entraîner des problèmes pour les agriculteurs. Des tensions peuvent survenir lorsque les agriculteurs participent à des processus concertés dans un « esprit d'ouverture », alors que d'autres membres de leur collectivité sont convaincus qu'ils n'y participent que pour défendre les intérêts de leur secteur.

Le caractère individualiste des agriculteurs ressort clairement de cette étude. Les agriculteurs qui ont participé à cette étude se perçoivent comme des personnes qui peuvent remettre en question les idées et les points de vue des autres. Ils sont convaincus qu'ils possèdent des connaissances et de l'expérience qui, lorsqu'on les intègre au processus décisionnel, donnent lieu à de meilleures décisions. En même temps, les participants font valoir que les décisions et les résultats doivent reposer sur le « bon sens » et sur les connaissances pratiques et l'expérience des agriculteurs. Ces derniers estiment qu'ils possèdent des connaissances précieuses à force d'accumuler des années d'expérience, connaissances que ne possèdent pas forcément d'autres secteurs.

Les participants sont convaincus que les résultats et les décisions peuvent être améliorés s'ils y intègrent leurs connaissances pratiques. De ce fait, ils perçoivent leur rôle comme consistant à éduquer et à informer d'autres intervenants sur leurs connaissances. Ils sont convaincus que leur regard peut se porter au-delà de leur propre ferme et de leur propre situation et qu'ils peuvent proposer des solutions à la gouvernance de l'eau qui bénéficient à la société dans son ensemble. Les participants estiment que les agriculteurs sont en mesure de collaborer avec d'autres et de parvenir à des résultats négociés. Cela incite à croire que les agriculteurs sont conscients des difficultés qu'ils créent pour les approches concertées, mais sont également conscients des moyens de gérer ces difficultés de manière à ce qu'elles n'aient pas d'effets fâcheux sur le processus de collaboration.

Les résultats révèlent que la participation à des approches concertées a des avantages réels pour les participants et pour le secteur agricole dans son ensemble. Les approches concertées varient d'une province à l'autre, chaque processus étant assorti de mandats, de rôles et de responsabilités différents et d'une composition différente. En dépit de ces différences, les résultats prouvent un haut degré de consensus au sujet des avantages – ce qui prouve que les avantages qu'il y a à participer à des approches concertées sont uniformes à travers tout le Canada.

Les résultats du sondage incitent à croire que les participants considèrent la gouvernance participative comme une « rue à double sens ». Les agriculteurs ont le sentiment qu'ils contribuent à la gouvernance participative de l'eau et qu'ils en tirent parti. Les participants ont déclaré que la participation est source d'apprentissage, à la fois sur le plan des connaissances techniques et d'une compréhension plus approfondie des problèmes, de la complexité et des processus de gouvernance.

Ce qui ressort clairement de cette étude, c'est que les agriculteurs sont parfaitement au courant des difficultés inhérentes à la gouvernance participative de l'eau et qu'ils sont d'avis que ces difficultés sont compensées par les avantages qu'offrent ces approches. Les participants ont recensé un éventail de difficultés relatives aux paramètres procéduraux des approches concertées lors du sondage du volet 1. Toutefois, dans le sondage du volet 2, ces mêmes difficultés n'ont pas été jugées aussi redoutables pour la participation à des approches concertées.

Une question qui reste en suspens est la mesure dans laquelle les approches concertées sont plus efficaces ou moins (sur le plan social, environnemental et économique) que d'autres façons de prendre des décisions qui touchent l'eau (comme un règlement). De même, les recherches n'offrent pas la moindre preuve qui incite à penser d'une façon ou d'une autre que la collaboration aboutit ou non à des résultats plus équitables et durables. Ce sont là des questions cruciales qui nécessitent de plus amples recherches.

Enfin, il importe de souligner que les approches concertées à l'égard de la gouvernance de l'eau ne doivent pas être perçues comme des solutions universelles à d'autres approches décisionnelles (p. ex. les approches réglementaires du gouvernement). La collaboration est une façon de prendre des décisions et, à l'instar de toutes les méthodes décisionnelles, elle présente des atouts et des faiblesses. Le fait de mieux comprendre ces atouts et faiblesses dans l'optique d'un protagoniste clé – le secteur agricole – est une

étape importante qui permet de savoir quand il faut recourir à des approches concertées à l'égard de la gouvernance de l'eau.

4. Annexe A : Résultats du sondage du volet 1

4.1. Q.1. Quel(s) rôle(s) les agriculteurs peuvent-ils et doivent-ils jouer dans la gouvernance participative de l'eau?

Toutes les réponses du volet 1	Énoncés des rôles du volet 2 résumés d'après les réponses du volet 1
<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration de solutions. • Si les agriculteurs n'élèvent pas la voix, les citoyens établiront tous les règlements sans le moindre égard pour l'agriculture. • La modernisation de la loi sur l'eau en Colombie-Britannique obligera à déplacer la gouvernance de l'eau de la province à une administration plus locale par des plans de gestion des bassins versants. À mesure que les entités locales assument un plus grand rôle dans la gouvernance, les intervenants locaux seront également consultés et assumeront un rôle plus important. Étant donné que les producteurs sont locaux, ils seront tenus d'assumer un plus grand rôle pour assurer le traitement équitable du secteur agricole. • Même s'il y a très peu de représentants du secteur agricole de la province au sein des comités sur la protection des sources d'approvisionnement en eau, d'autres ont la possibilité de participer par l'entremise des consultations publiques où les commentaires du public sont les bienvenus et doivent figurer dans les documents d'orientation qui seront soumis au ministère de l'Environnement. Il faut que les agriculteurs fassent parvenir leurs observations pour être entendus. • S'ils doivent être ciblés comme source des menaces qui planent contre l'eau, ils doivent alors jouer un rôle majeur dans les processus de gouvernance pour être sûrs qu'ils ne pâtissent pas d'un désavantage concurrentiel à cause de la gouvernance. • Dans les secteurs de protection des sources d'approvisionnement en eau prescrits par certains gouvernements, la majorité des menaces perçues proviennent du secteur agricole. Avec les plans environnementaux à la ferme proactifs, les plans et la stratégie de gestion des éléments nutritifs et une certaine dose de bon sens, notre rôle devrait être prédominant. • Les agriculteurs doivent prendre part aux délibérations afin de déterminer d'autres solutions, car cela nous touche directement par l'utilisation des sols et l'utilisation de l'eau. • S'ils doivent être ciblés comme source des menaces qui planent contre l'eau, ils doivent alors jouer 	<p>Représenter les besoins des agriculteurs et s'efforcer de trouver des solutions qui protègent les intérêts de l'agriculture</p>

Toutes les réponses du volet 1	Énoncés des rôles du volet 2 résumés d'après les réponses du volet 1
<p>un rôle majeur dans les processus de gouvernance pour être sûrs qu'ils ne pâtissent pas d'un désavantage concurrentiel à cause de la gouvernance.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sans eau, pas d'agriculture, ce qui signifie pas de production alimentaire. Il FAUT que les agriculteurs s'investissent pour assurer la durabilité de la production alimentaire à l'avenir. • Les agriculteurs qui pratiquent l'irrigation portent un intérêt direct extrême à la politique sur l'eau et aux effets des politiques de répartition de l'eau. Leur subsistance et leurs succès dépendent de la disponibilité de cette ressource. Le processus de gouvernance doit prévoir des consultations avec ce secteur, car il a appris de nombreuses leçons au cours des dernières années et qu'il n'est que trop désireux d'aider à préserver la disponibilité et l'approvisionnement en eau pour ses activités. Le District d'irrigation de l'Est a constaté que les consultations et les rétributions sont préférables à une gouvernance oppressive. • Nous n'avons pas d'autre choix que de jouer un rôle si nous voulons avoir de l'eau. • Enjeux inhérents à l'utilisation de base. • Ils doivent s'investir, car la répartition de l'eau entre les usages ménagers et la production alimentaire est un élément crucial de tout système de gouvernance de l'eau. • Les agriculteurs sont les plus importants titulaires de permis d'utilisation des eaux en tant que groupe de la province et ils ont donc un intérêt direct à collaborer aux processus de gouvernance de l'eau. Dans bien des régions, la demande d'eau agricole est supérieure à 70 p. 100. 	
<ul style="list-style-type: none"> • Les agriculteurs doivent s'investir dès le début. Il arrive que, lorsque de nouveaux procédés sont adoptés, on ne tienne pas compte du rôle de l'agriculteur, et ce n'est sans doute pas la meilleure solution. Mais, si les agriculteurs s'investissent dès le début et qu'ils apportent leur contribution, les idées et les résultats seront supérieurs pour tous les intéressés. • Ils doivent être au premier plan et au centre. • À mon avis, ils doivent assumer un rôle actif. • Ils doivent participer à tous les échelons des délibérations et des décisions sur la gouvernance de l'eau. • Les agriculteurs doivent jouer un rôle appréciable à condition qu'ils sachent quels sont leurs besoins. Ils doivent faire partie des comités et des discussions en table ronde avec d'autres titulaires de permis. • Consultation sur les nouveaux programmes. 	Participer à tous les éléments de la prise de décisions dès le début
<ul style="list-style-type: none"> • Éducation générale du citoyen moyen sur ce qui se passe vraiment dans une exploitation agricole moderne; les gens semblent penser le pire. 	Éduquer d'autres personnes sur l'agriculture et l'importance de l'eau

Toutes les réponses du volet 1	Énoncés des rôles du volet 2 résumés d'après les réponses du volet 1
<ul style="list-style-type: none"> • Sens commun dans le cycle de l'eau, intérêt financier dans le fait que nous en buvons et importance essentielle de la ressource. 	pour l'agriculture
<ul style="list-style-type: none"> • Les communications revêtent une grande importance entre les agriculteurs. Dans les secteurs où le niveau de l'eau est bas, les agriculteurs doivent se parler et s'autoadministrer pour que tout le monde obtienne sa part de l'eau. • Il faut collaborer avec les autres principaux groupes d'utilisateurs (résidentiels, environnementaux, industriels, etc.). • Nous devons être prêts à discuter du processus avec les municipalités locales. • Partenariats de mise en œuvre. • Participer à des conseils collégiaux au sujet des projets agroenvironnementaux. Participer aux consultations publiques sur la protection des sources d'approvisionnement en eau. 	Nouer des rapports par voie de collaboration avec d'autres agriculteurs et d'autres intérêts
<ul style="list-style-type: none"> • Éviter de polluer l'eau. • Ils doivent s'investir, car, pour eux, l'eau est indispensable. • Appliquer et utiliser des PGB et être de bons gérants des terres. • L'eau est importante pour la vie et les agriculteurs sont responsables de la vie de leurs cultures et de leurs animaux. C'est pourquoi les agriculteurs doivent être au premier plan de tout processus de gouvernance participative. • Les propriétaires fonciers en général et les agriculteurs en particulier doivent jouer un rôle primordial dans ce processus. Avec nos pratiques de gestion bénéfiques, nous aidons à préserver la viabilité des cours d'eau et des milieux humides. 	Contribuer à protéger la qualité de l'eau et sa quantité par des activités de gérance
<ul style="list-style-type: none"> • En prenant le temps de lire les documents d'orientation et de se familiariser avec la cartographie, les agriculteurs comprendront mieux l'incidence que la <i>Loi sur la qualité de l'eau</i> risque d'avoir sur la façon dont ils exerceront leurs activités à l'avenir. • Ils doivent savoir que certaines des politiques sont justes et d'autres non, et ils doivent comprendre que la rémunération n'est pas un mot que le gouvernement aime entendre. 	S'éduquer eux-mêmes sur les impacts des politiques et des règlements sur l'agriculture
<ul style="list-style-type: none"> • Ils doivent également se familiariser avec l'argent octroyé à la gérance de l'eau potable en Ontario par la province pour aider le public à effectuer des changements précoces et savoir que cet argent est limité et insuffisant, et également comprendre que cet argent n'a pas été promis au-delà de 2012 alors que les agriculteurs seront tenus de se conformer à ces nouvelles politiques. 	S'éduquer eux-mêmes sur le financement et d'autres possibilités

Toutes les réponses du volet 1	Énoncés des rôles du volet 2 résumés d'après les réponses du volet 1
<ul style="list-style-type: none"> • Rôle consultatif, lorsqu'on écoute leur contribution. Là où il y a consensus au sujet des résultats. Le fait d'assister aux réunions et de se contenter de parler sans assurer le suivi des résultats est un gaspillage de temps et c'est précisément la façon dont nos gouvernements par le passé ont tenu leurs consultations. La plupart d'entre nous sont désabusés, car nous avons l'impression que les résultats sont décidés d'avance. J'aimerais que l'on consacre plus d'efforts à trouver une solution ou un compromis au lieu de nous imposer des règlements rigides. • Nous pouvons accepter le plan des sources d'approvisionnement en eau de l'Ontario pour les exploitations agricoles que nous proposons. 	<p>S'assurer que les processus concertés aboutissent à des compromis acceptables</p>

4.2. Q.2. Dans quelle mesure les agriculteurs individuellement profitent-ils de la gouvernance participative de l'eau?

Toutes les réponses du volet 1	Énoncés des bénéfices du volet 2 résumés d'après les réponses du volet 1
<ul style="list-style-type: none"> • Éducatif et instructif, en particulier pour les jeunes agriculteurs. • Ils comprennent mieux les enjeux relatifs à l'eau dans les limites de leur bassin versant. • Ils sont sensibilisés à la situation de l'eau tout au long de la saison. • Les agriculteurs reçoivent des renseignements à jour et sont plus au diapason des conséquences environnementales qui les entourent. • Les agriculteurs s'instruisent sur le tableau global et sur les responsabilités générales à l'égard de l'environnement. • Les agriculteurs bénéficient toujours de leur participation qui contribue à les éduquer. Cela les aide à opérer les bons choix tandis qu'ils planifient l'avenir. • Les agriculteurs s'instruisent les uns auprès des autres et auprès de spécialistes sur les problèmes et les diverses façons de les évaluer. • D'après mes propres expériences, nous apprenons grâce aux autres participants ce qui se passe ailleurs et c'est peut-être une meilleure façon de procéder. J'aurais dû mentionner le projet PINUE il y a de nombreuses années, qui fut ma première expérience des essais au champ qui ont véritablement démontré la baisse d'utilisation d'engrais azotés dans les rendements cultureux. Son objectif était de démontrer aux voisins des agriculteurs participants que cela donnait vraiment des résultats probants. Il faut être large d'esprit. • Enrichissement des connaissances techniques. 	<p>S'instruire sur les inquiétudes environnementales</p> <p>Acquérir de nouvelles connaissances techniques auprès des agriculteurs et d'autres</p> <p>S'instruire sur les nouvelles pratiques agricoles durables</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Les points de vue d'autres intervenants. • Cela vous fait prendre davantage conscience du tableau dans son ensemble. Le processus touche bien plus que votre seule exploitation. • Cela est éducatif pour chaque agriculteur et permet de tirer les leçons d'autres secteurs. 	<p>Apprendre à connaître les points de vue et les préoccupations d'autres intervenants</p> <p>Prendre davantage conscience de la façon dont d'autres gens sont touchés par les processus concertés</p>

Toutes les réponses du volet 1	Énoncés des bénéfices du volet 2 résumés d'après les réponses du volet 1
<ul style="list-style-type: none"> • Assister à des réunions est souvent le seul moyen de découvrir que le gouvernement a modifié votre consommation. • Les agriculteurs comprennent mieux la façon de naviguer à travers les dédales du gouvernement. Mettre un visage sur une voix est toujours une meilleure façon de communiquer et de trouver un terrain d'entente. • Comprendre le processus gouvernemental. • Apprendre à bien connaître le processus. • Prendre conscience des enjeux à venir au sujet des éventuels changements. 	<p>Apprendre et comprendre la façon dont les décisions sont vraiment prises</p> <p>Acquérir des données de pointe sur les futurs enjeux et les éventuels changements qui touchent les agriculteurs</p>
<ul style="list-style-type: none"> • À force de travailler comme individus, nous pouvons exprimer nos préoccupations et transmettre notre message à d'autres secteurs et au gouvernement, ce qui est vraiment un volet éducatif qui permet à d'autres de comprendre comment et pourquoi nous travaillons comme nous le faisons. • En tant qu'agriculteurs d'irrigation, ils ont résolument un point de vue sur l'eau différent de celui de la population en général. Pour la plupart, ils ont déjà fait les recherches et se sont instruits sur les pratiques de gestion bénéfiques de répartition de l'eau et des problèmes relatifs à la qualité de l'eau. • Ils permettent également aux groupes non agricoles de mieux comprendre les besoins en eau de l'agriculture. 	<p>Éduquer les non-agriculteurs sur les problèmes de l'agriculture et de l'eau</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Comment ils peuvent devenir de meilleurs partenaires du bassin versant ou de la collectivité. • D'autres peuvent adresser leurs observations à chacun des comités sur la protection des sources d'approvisionnement en eau lorsqu'ils observent des politiques injustes et qu'ils veulent se faire entendre. • Cela permet d'acquérir une expérience directe des questions relatives à l'eau. Récits sur l'eau qui se transmettent de bouche à oreille. • Établir des contacts pour l'avenir. • Nouer des contacts et des rapports précieux avec divers secteurs gouvernementaux qui s'occupent de l'approvisionnement en eau. 	<p>Nouer des rapports et constituer des réseaux avec les agriculteurs et d'autres intervenants</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Les agriculteurs ont tout intérêt à faire connaître leurs préoccupations dès le début du processus. • Ils en bénéficient, car ils ont leur mot à dire dans le processus. • En participant aux processus, l'agriculteur individuel peut contribuer aux futures politiques sur l'eau qui toucheront ses activités. • Ils ont enfin voix au chapitre. 	<p>Cela donne aux agriculteurs une voix et leur mot à dire dans la prise de décisions</p> <p>Cela donne l'occasion de proposer des solutions justes et raisonnables aux problèmes relatifs à l'eau</p>

Toutes les réponses du volet 1	Énoncés des bénéfices du volet 2 résumés d'après les réponses du volet 1
<ul style="list-style-type: none"> • Cela donne des conseils pratiques au gouvernement. • Cela garantit que leur point de vue est entendu. • Le juste modèle est sélectionné. • En collaborant, de nombreux agriculteurs ont proposé des solutions justes et raisonnables pour protéger ces sources d'approvisionnement en eau, ce qui profite à tous les agriculteurs qui exercent l'agriculture dans les secteurs de protection des têtes de puits. • S'il y a quelque chose qui leur est propre, ils peuvent en bénéficier en s'investissant et en prenant les dispositions pour que les choses se fassent en fonction de leur situation. 	
<ul style="list-style-type: none"> • Cela évite que de grandes étendues de terre passent sous le contrôle des administrations locales. • Les agriculteurs en profitent en préservant leur assise territoriale et en faisant preuve d'un certain niveau de diligence raisonnable. • En démontrant que nous arrivons à gérer nos exploitations agricoles sans que cela ait des effets néfastes, nous évitons les règlements des organes de réglementation. • Cela protège leur droit à l'exploitation agricole. 	<p>Cela donne la chance de protéger l'assise territoriale dont dépend l'agriculture</p> <p>Cela évite les règlements en prouvant que les problèmes peuvent être résolus par de bonnes pratiques agricoles</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Cela permet de déterminer les mesures à prendre pour sécuriser des ressources en eau pour leur exploitation. • Accès sécurisé à l'eau à long terme moyennant un coût raisonnable. 	<p>Cela contribue à assurer l'accès sécurisé à l'eau pour l'exploitation agricole</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Certains agriculteurs en tirent directement parti par voie de participation en comprenant et en tirant profit de l'argent de gérance ou de l'argent municipal qui a été offert pour prendre de l'avance sur les politiques actuellement proposées. 	<p>Aider les agriculteurs à avoir accès aux fonds des gouvernements et d'autres organismes au titre de la gérance</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Même chose que pour tous les autres. 	<p>Les agriculteurs ne profitent pas des approches concertées différemment des autres participants</p>

4.3. Q.3. De quelle façon le secteur agricole (l'agriculture dans son ensemble) bénéficie-t-il de la participation des agriculteurs à la gouvernance participative de l'eau?

Toutes les réponses du volet 1	Énoncés des bénéfices du volet 2 résumés d'après les réponses du volet 1
<ul style="list-style-type: none"> • Cela prouve aux écologistes zélés à l'excès que l'agriculture se soucie de l'environnement et s'efforce de maintenir un approvisionnement en eau potable salubre tout en nourrissant les masses. • L'agriculture dans son ensemble en profite, car le grand public voit dans les agriculteurs des modèles de rôle à émuler en ce qui concerne l'utilisation de l'eau, du moins peut-on l'espérer. • D'autres secteurs de la société constatent le sens aigu des responsabilités des agriculteurs à l'égard de l'environnement et le dynamisme dont ils font preuve dans leurs méthodes de gérance. Cela accroît la confiance du public dans les agriculteurs. Tous les agriculteurs apprennent grâce à ces efforts de nouvelles façons meilleures de prendre soin de l'environnement. • Impression favorable créée par les agroentreprises et la gérance de l'eau. 	<p>Cela contribue à une image plus favorable, en d'autres termes, que les agriculteurs se soucient de l'eau et sont de bons gérants de l'eau</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Cela regroupe les messages à travers le secteur, si nous nous exprimons d'une seule voix, elle est alors beaucoup plus forte, à nouveau l'éducation d'autres secteurs et du gouvernement est précieuse. • La théorie d'une lettre représente une centaine d'opinions. • Il est difficile à un agriculteur en particulier de participer seul, car on ne l'écouterait généralement pas, et on lui dira : « nous prendrons la question en délibéré ». • D'après les informations de masse de tous les secteurs de l'agriculture, on peut adopter une approche détaillée pour apaiser des préoccupations bien précises. 	<p>Regroupe les avis des agriculteurs dans le secteur, ce qui leur permet d'avoir une voix unique plus puissante</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Cela leur permet de partager leurs réflexions/préoccupations au lieu de se voir tout dicter. • Tandis que la population de la planète continue de s'accroître, la production agricole sera de plus en plus dépendante de l'irrigation pour assurer la production alimentaire, car il faudra produire plus avec moins. Ce que je veux dire par là, c'est qu'à mesure que les terres agricoles sont avalées par l'étalement des villes, il faudra produire plus sur de plus petites superficies. La seule manière d'y parvenir consiste à intensifier les procédés par l'irrigation. L'agriculteur qui bénéficie d'une représentation au cours du processus de gouvernance offrira un point de vue qui n'est pas toujours accessible. • Ils doivent s'assurer que leur point de vue est entendu. • Grâce au fait que l'agriculture est représentée durant ces processus de gouvernance participative de 	<p>Le secteur agricole sera raffermi si les agriculteurs parviennent à influencer sur l'issue des décisions de gouvernance</p>

Toutes les réponses du volet 1	Énoncés des bénéfices du volet 2 résumés d'après les réponses du volet 1
<p>l'eau, les agriculteurs réussissent à exercer une incidence sur l'issue des politiques élaborées.</p> <ul style="list-style-type: none"> • On opte pour le bon modèle. • Si l'agriculture ne fait pas partie du processus de gouvernance, c'est tout le secteur qui sera affecté. Le fait d'obtenir la participation de chaque agriculteur contribuera à donner une orientation à la gouvernance de l'eau qui ne serait pas possible autrement. • Moyennant la participation des agriculteurs, ceux-ci peuvent influencer sur les politiques qui régissent la façon dont ils agissent. • Cela apprend à l'organe directeur que les agriculteurs sont prêts à faire du bon travail pour protéger leur droit à l'exploitation agricole. 	
<ul style="list-style-type: none"> • Accès sécurisé à l'eau pour tous les secteurs de l'agriculture; planification des ressources à long terme. 	Cela favorise la planification à long terme, qui permet de sécuriser l'accès à l'eau pour le secteur agricole dans son ensemble
<ul style="list-style-type: none"> • Cela permet également aux groupes non agricoles de mieux comprendre les besoins en eau de l'agriculture. • Une bonne part du besoin d'une représentation agricole consiste à éduquer d'autres membres du comité qui savent peu de choses sur l'agriculture, sinon rien. Ils continuent de s'instruire tandis que nous continuons de collaborer. • Meilleure compréhension par le public de l'importance de l'eau pour l'agriculture et la sécurité alimentaire. • Lorsque les politiques sont injustes, le représentant agricole peut non seulement avertir le reste du groupe, mais également lui expliquer pourquoi et lui proposer des suggestions. (Mentionnons à titre d'exemple un éleveur de bovins qui a une fosse à purin située à proximité d'une ZPTP-A ou B avec une note de 10 et que le comité veut interdire son agrandissement. Nous avons expliqué que l'agrandissement avait uniquement pour but de rendre cette fosse à purin conforme à la norme du jour, qu'elle devait être conforme à la gestion des éléments nutritifs et qu'on en assurerait ainsi mieux la protection. Grâce à cette explication, nos politiques autorisent désormais des agrandissements à condition qu'ils aboutissent à une plus grande protection.) Nous continuons d'éduquer les avocats spécialistes de l'environnement, les membres du Sierra Club, les responsables de la santé, les responsables municipaux et bien d'autres encore. Vous pouvez me croire, ils ont parcouru beaucoup de chemin depuis quatre ans. • Il est très important que les agriculteurs s'investissent, car, trop souvent, des politiques sont élaborées 	Le secteur agricole en bénéficie dans son ensemble (p. ex. réduction des coûts, amélioration des règlements) lorsque les non-agriculteurs s'instruisent sur l'agriculture

Toutes les réponses du volet 1	Énoncés des bénéfices du volet 2 résumés d'après les réponses du volet 1
qui interdisent l'agriculture ou qui y ajoutent des coûts ridicules.	
<ul style="list-style-type: none"> • Ils apprendront à mieux s'orienter dans les dédales du gouvernement. Mettre un visage sur une voix est toujours une meilleure façon de communiquer et de trouver un terrain d'entente. 	Cela aide d'autres agriculteurs à savoir comment transiger avec les gouvernements
<ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience des besoins en eau de chaque secteur et nouer des rapports avec les organismes gouvernementaux. 	Permet aux autres agriculteurs de prendre conscience des besoins d'autres secteurs
<ul style="list-style-type: none"> • Il est bon de faire participer des gens qui partagent le même point de vue que le vôtre. • Chaque exploitation a une situation et des besoins en eau différents et il est important de les connaître. 	Multiplie les chances que différents secteurs en agriculture soient mieux compris
<ul style="list-style-type: none"> • Même chose que pour tout le monde. 	Les avantages de la participation au secteur agricole ne sont pas différents de ceux des autres secteurs représentés
<ul style="list-style-type: none"> • Meilleure compréhension des raisons et des réflexions au sujet du besoin de changements. • Cela dépend : si votre participation se limite à vouloir parler ou si vous menez des essais visuels au champ dont nous pouvons observer les résultats. La plupart d'entre nous appartiennent à des groupements agricoles et j'ai été par le passé un fervent partisan du partage de recherches aux salons agricoles. Le bouche à oreille est un excellent instrument dans nos collectivités. • Apprendre ce qu'il faut faire et adopter de bonnes pratiques de travail font que l'agriculteur évite que les eaux deviennent polluées. 	[Se rapporte à la Q2]
<ul style="list-style-type: none"> • Les agriculteurs recevront des renseignements à jour et seront mieux au diapason des implications environnementales autour d'eux. 	[Se rapporte à la Q2]
<ul style="list-style-type: none"> • La difficulté est d'obtenir la participation de producteurs qui comprennent bien les besoins de l'industrie, et pas seulement ceux de leur propre exploitation. 	[Se rapporte à la Q4]

4.4. Q.4. À quelles difficultés se heurtent les agriculteurs qui se livrent à la gouvernance participative de l'eau?

Toutes les réponses du volet 1	Énoncés des difficultés du volet 2 résumés d'après les réponses du volet 1
<ul style="list-style-type: none"> • Le temps. • Le temps de lire, d'assister aux réunions. • Le temps qu'il faut investir est généralement bénévole et long. • Les agriculteurs ne peuvent pas assister aux réunions au cours des saisons de plantation et de récolte. Les réunions le soir conviennent mieux, même si la plupart des réunions comme celles-ci ont lieu le jour. • Aucune surprise ici, il s'agit de notre temps et du moment de l'année où le processus se déroule. Nous exerçons un certain contrôle sur nos journées, mais le fait de devoir se rendre dans des grands centres urbains pour s'asseoir dans une salle de réunion est devenu difficile et nous pouvons difficilement nous le permettre. J'ai parfois le sentiment que j'aimerais mieux que quelqu'un s'en occupe, et c'est une contrariété que j'éprouve depuis longtemps. • Cela nous éloigne parfois de problèmes agricoles plus urgents. Cela ne fait qu'ajouter un autre facteur de stress à la vie d'un agriculteur. • Extraordinaire gaspillage de temps par rapport à l'action. J'assiste à des réunions depuis 1980 pour mettre en garde contre les pénuries critiques d'eau, et toujours pas la moindre mesure. • Temps passé loin de la ferme. • Les agriculteurs participants doivent également prendre un engagement de longue durée lorsqu'ils s'inscrivent. 	<p>Il est difficile de trouver le temps d'assister aux réunions, car le temps passé en réunion est du temps passé loin de la ferme</p> <p>La participation aux processus décisionnels concertés est un gaspillage de temps; les résultats ne justifient pas l'engagement</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Une politique restrictive est un processus relativement dirigiste qui a parfois des répercussions financières sur les plans • Coût de mise en œuvre des PGB. • La principale difficulté a généralement trait aux coûts lorsqu'il s'agit d'adopter quoi que ce soit de nouveau. Tout le monde veut agir comme il faut lorsqu'il s'agit de l'environnement, mais cela se fait généralement à un coût supplémentaire. 	<p>Tout le monde veut agir comme il faut lorsqu'il s'agit de l'environnement, mais cela se fait généralement à un coût supplémentaire</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Absence parfois d'éducation dans le domaine des sciences ou des procédés réels. • L'agriculteur a pour mandat non seulement de s'éduquer lui-même sur les problèmes d'eau, mais également d'étayer ses propres points de vue. 	<p>Les agriculteurs n'ont parfois pas l'instruction nécessaire pour comprendre certains enjeux</p> <p>Il est parfois difficile d'obtenir de</p>

Toutes les réponses du volet 1	Énoncés des difficultés du volet 2 résumés d'après les réponses du volet 1
<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre le processus. • Il est difficile d'obtenir de judicieux conseils et un soutien technique. • La première difficulté consiste à s'instruire sur l'hydrologie et la géologie pour être en mesure de prendre des décisions avisées et de présenter un visage responsable de l'agriculture. J'ai personnellement demandé l'aide de John Fitzgibbon, qui a transmis les mêmes renseignements à d'autres représentants du secteur agricole pour leur venir en aide. Une autre difficulté consiste à comprendre tous les types d'agriculture et à s'assurer qu'il en est tenu compte au moment de présenter ses idées. • Remplir toutes les formalités administratives de la réglementation pour continuer à cultiver des fruits et légumes et respecter tous les nouveaux règlements. • Manque de connaissances techniques et scientifiques. 	<p>bons conseils techniques pour aider à prendre des décisions</p> <p>Il est difficile pour les agriculteurs de s'instruire eux-mêmes sur les problèmes d'eau</p> <p>Il est difficile de rester à la hauteur des prescriptions réglementaires et des processus décisionnels</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Seront-ils entendus? • Être entendu. • Ils sont résolument minoritaires lorsqu'on tient compte des demandes d'eau des zones urbaines et de sa disponibilité. Tant que la population n'aura pas compris les pressions qui s'exercent sur les disponibilités alimentaires futures, elle ne comprendra pas la valeur de l'irrigation pour l'avenir. • Nous appartenons généralement à la minorité. Cela affecte nos sols et nos cours d'eau, notre production, ce qui risque à son tour d'affecter notre revenu. 	<p>Le point de vue de l'agriculture est souvent occulté par d'autres points de vue dans les processus de gouvernance (p. ex. les demandes des zones urbaines)</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Ni l'un ni l'autre ne comprend l'agriculture. • Contrariété suscitée par le manque de connaissance d'autres secteurs sur l'agriculture. • La difficulté consiste à faire comprendre le point de vue agricole à de nombreuses personnes qui ne savent rien de l'agriculture et qui rejettent la faute de la crise de Walkerton sur les matières de source agricole et oublient tout sur le mauvais emplacement du puits, sur les fissures du tubage du puits et sur la mauvaise gestion du puits. • Esprit minutieux et absence de bon sens des bureaucrates de l'État qui ne comprennent rien au paysage rural. • On les accuse souvent d'être à l'origine de nombreux problèmes d'eau. • Une connotation négative accompagne souvent l'eau et l'agriculture faute de comprendre ce que font réellement les producteurs. Il est important qu'ils fassent entendre leur voix à la table. • En tant que plus grands consommateurs d'eau dans de nombreuses régions du globe, d'autres groupes 	<p>D'autres participants ne comprennent rien à l'agriculture et ont des attitudes défavorables à son égard</p>

Toutes les réponses du volet 1	Énoncés des difficultés du volet 2 résumés d'après les réponses du volet 1
<p>d'utilisateurs se tournent souvent vers l'agriculture lorsque les approvisionnements s'épuisent afin de détourner les quotas alloués à l'agriculture au profit d'autres utilisations.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des activistes et des critiques acerbes. 	
<ul style="list-style-type: none"> • Ils ne doivent pas seulement affronter la municipalité, mais le ministère de l'Environnement. • Pressions exercées par les milieux non agricoles pour le partage des activités de conservation. 	Il est difficile de travailler avec des intervenants multiples
<ul style="list-style-type: none"> • Faire face chaque année à des visages et à des voix différents, aucune continuité. Ces agriculteurs doivent avoir une exploitation transparente dont les portes et les fenêtres sont ouvertes en permanence. 	La continuité du processus est limitée, car les gens changent chaque année
<ul style="list-style-type: none"> • Il arrive que les agriculteurs ne soient pas tous sur la même longueur d'onde. • Aider d'autres agriculteurs à comprendre la situation est parfois difficile. Et il est difficile de faire face aux craintes et aux personnes craintives. 	<p>La représentation du secteur agricole dans son ensemble peut être redoutable pour des personnes, car les agriculteurs n'ont souvent pas les mêmes points de vue</p> <p>Il peut être difficile d'aider d'autres agriculteurs à comprendre les enjeux et les processus</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Désir de participer et potentiel de révélation d'éventuelles infractions. 	La participation aux processus concertés peut révéler d'éventuelles infractions
<ul style="list-style-type: none"> • L'autre difficulté tient au fait que bon nombre refusent de participer à moins que leur propriété ne soit touchée. De nombreux agriculteurs ne savent pas qu'ils peuvent venir en aide à d'autres agriculteurs en formulant leurs observations, et qui sait où seront situés les futurs puits. • Essentiellement, les agriculteurs essuient des pertes de production quand on se met à régler l'utilisation de l'eau. Les animaux risquent de mourir et les cultures alimentaires de périr, tandis que l'agriculteur risque de perdre son entreprise/sa ferme/ses marchés et que le Canada risque de devenir plus tributaire des importations. Si quelques-uns seulement participent au processus, ceux qui n'ont pas pris d'engagement risquent d'en tirer le maximum de profit en utilisant les sources d'eau là où des restrictions sont en place. • Nos fédérations locales s'efforcent de rester à la hauteur des enjeux qui touchent nos agriculteurs, mais, lorsqu'elles n'assistent pas aux réunions, cela n'est d'aucune utilité. 	De nombreux agriculteurs refusent de s'investir à moins que ce ne soit leur propriété qui est touchée
<ul style="list-style-type: none"> • Même chose que pour tout le monde. 	Les agriculteurs sont confrontés aux mêmes défis que les autres

Toutes les réponses du volet 1	Énoncés des difficultés du volet 2 résumés d'après les réponses du volet 1
	intervenants

4.5. Q.5. De quelle façon la gouvernance participative de l'eau est-elle raffermissée ou améliorée lorsque les agriculteurs y participent?

Toutes les réponses du volet 1	Énoncés des améliorations du volet 2 résumés d'après les réponses du volet 1
<ul style="list-style-type: none"> • Davantage de communications entre les groupes aboutit à l'échange d'un plus grand nombre de renseignements, ce qui contribue à résoudre les problèmes. • D'après mon expérience, l'échange de renseignements est valable, le participant doit avoir le sentiment qu'il peut poser des questions et acquérir plus de connaissances qu'il est autorisé à partager avec d'autres. 	<p>Plus de communications entre les groupes aboutit à l'échange de plus de renseignements</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Notre voix est plus puissante. Moyen de communiquer avec le grand public de même qu'avec les organismes gouvernementaux. 	<p>Grâce à la participation, les agriculteurs ont une voix qui porte mieux pour communiquer avec le grand public et le gouvernement</p>
<ul style="list-style-type: none"> • En utilisant les avis de tous les secteurs de la société. • Tout le monde est assis à la table où nous faisons part de nos connaissances et cela nous blesse si vous omettez de nous inviter. • Vous recevez plus de renseignements exprimant différents points de vue, ce qui éduque l'agriculteur, sans compter que nous pouvons échanger nos points de vue avec le milieu non agricole. • Comme je l'ai dit au préalable, les agriculteurs qui font partie de ces comités et qui collaborent avec d'autres agriculteurs à l'échange d'idées renforcent les idées valables et géniales, nous éduquent et permettent aux comités et aux gouvernements de mieux comprendre les façons d'améliorer les sources d'approvisionnement en eau. • La gouvernance participative est améliorée grâce à la participation des agriculteurs, car, au lieu que ces derniers se laissent dire ce qu'ils doivent faire et la façon de le faire, lorsqu'on obtient la contribution de tous les camps, cela donne de meilleurs résultats pour tous les intéressés. Les agriculteurs peuvent aider d'autres camps à percevoir les choses dans leur optique. • Les processus sont d'autant meilleurs que les agriculteurs amènent avec eux la force de leurs associations. 	<p>Le fait de conjuguer les connaissances d'intervenants et de secteurs multiples sur les enjeux donne de meilleurs résultats à la société</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Je ne crois pas qu'il s'agisse d'une question facile à trancher, les agriculteurs ne se sentent pas tous à l'aise, surtout s'ils ne savent pas quel est l'enjeu, mais certaines des expériences des agriculteurs doivent être partagées et les éléments de désaccord doivent faire l'objet d'une étude plus poussée 	<p>Les agriculteurs offrent une expérience directe « du terrain » qui manque à d'autres intervenants</p>

Toutes les réponses du volet 1	Énoncés des améliorations du volet 2 résumés d'après les réponses du volet 1
<p>pour savoir pourquoi nous ne partageons pas un point de vue... Je fais allusion aux permis d'approvisionnement en eau qui existent depuis longtemps en Ontario alors que le Michigan et les autres grands États lacustres s'y opposent. Les agriculteurs de l'Ontario n'étaient pas tous heureux, mais il y a eu des efforts concertés pour que les agriculteurs trouvent une solution à la façon dont ils utilisaient l'eau. Je pensais à l'époque qu'une ou deux administrations qui utilisaient le système de délivrance de permis le feraient au profit de toute la région des Grands Lacs. Or, les points de vue divergent, surtout ceux des groupes environnementaux. Ce n'est pas une procédure brève, mais j'ai le sentiment que les agriculteurs profitent du fait qu'ils constatent l'existence de différentes positions. C'est encore préférable lorsque nous arrivons à faire un peu bouger ces positions.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les agriculteurs possèdent l'expérience « du terrain » qui doit faire partie des délibérations. La science n'est valable que si elle peut être appliquée. Les agriculteurs apportent à la table une réalité économique. • Application pratique par opposition aux ronds-de-cuir. • L'industrie se fait entendre par l'intermédiaire de personnes qui possèdent une expérience directe. • Les agriculteurs ont un point de vue différent sur les enjeux relatifs à l'eau qu'ils apportent avec eux à la table. Les agriculteurs ont dû s'instruire sur les économies en raison de l'épuisement des approvisionnements tout en respectant le fait qu'il leur faut produire plus avec moins. Les citoyens pour leur part considèrent l'eau comme une ressource qui sort de leur robinet chaque fois qu'ils en ont besoin. • Expérience directe et récits qui se transmettent de bouche à oreille. • Une approche plus sensée et des solutions pratiques qui donnent des résultats concluants sur le paysage sont sans doute un atout. • Les agriculteurs apportent à la table des idées dynamiques et du bon sens. 	
<ul style="list-style-type: none"> • La municipalité apprendra que l'agriculteur s'efforce véritablement de faire un bon travail dans la plupart des cas. • Les secteurs publics comprennent nettement mieux la façon dont l'agriculteur moyen fonctionne et quels sont ses besoins. • Meilleure connaissance des besoins en eau de l'agriculture. • Nette amélioration des connaissances générales de ce qui se passe et des éléments qui sont nécessaires dans une ferme. • Meilleure compréhension des questions relatives à l'eau dans le secteur agricole par le grand public et 	<p>D'autres intervenants apprennent la façon dont les agriculteurs fonctionnent dans la réalité et quels sont leurs besoins</p>

Toutes les réponses du volet 1	Énoncés des améliorations du volet 2 résumés d'après les réponses du volet 1
<p>d'autres groupes d'utilisateurs. Meilleure compréhension des mesures dynamiques que prennent de nombreux agriculteurs pour conserver l'eau et réduire les incidences des activités agricoles sur sa qualité. Cela permet la planification de la gestion de l'eau et de toutes ses utilisations dans le bassin versant.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • L'agriculteur comprend fort bien la complexité du travail. • Plus nous participons, plus nous comprenons que nous sommes logés à la même enseigne que ceux qui nous entourent. • Ce processus aide également les agriculteurs à comprendre les difficultés d'autres secteurs et nous aide à adopter une approche équitable à leur égard au moment de rédiger les politiques. Il est plus facile pour d'autres d'être juste à l'égard du milieu agricole lorsque nous prenons également des décisions équitables et avisées. 	<p>Les agriculteurs en viennent à comprendre les difficultés et la complexité inhérentes aux décisions sur la gouvernance de l'eau</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Les agriculteurs gèrent la plupart des terres concernées et, lorsqu'ils participent utilement à l'élaboration de solutions, ils deviennent un membre très important de l'équation étant donné qu'ils se soucient de la question et qu'ils assument la paternité des résultats. • Possibilité d'une meilleure compréhension et d'une plus grande conformité. • Le fait d'entretenir une bonne relation de travail avec l'agriculteur qui utilise de bonnes pratiques agricoles renforce son aptitude à participer à l'élaboration des règlements ou aux PGB. • Nous avons également le sentiment d'être entendus et nous avons toute confiance dans les processus décisionnels de l'avenir. • En plaçant les agriculteurs à la tête de la gouvernance de l'eau, ceux-ci acquièrent une meilleure compréhension des processus nécessaires et ont la compassion de rechercher les meilleures solutions pour le milieu des agriculteurs. 	<p>Les décisions et les plans qui découlent des processus concertés ont plus de chances d'aboutir</p>

4.6. Q.6. Quelles difficultés la participation des agriculteurs crée-t-elle pour la gouvernance participative de l'eau?

Toutes les réponses du volet 1	Énoncés des difficultés du volet 2 résumés d'après les réponses du volet 1
<ul style="list-style-type: none"> • Cela rallonge le processus. • Le temps. • Bonnes et mauvaises contraintes de temps disponible. • Il faut plus de temps pour obtenir la participation des agriculteurs. • Quorum aux saisons de plantation et de récolte. • S'efforcer d'obtenir la participation des producteurs. • Coût d'apaiser certaines préoccupations si l'on accepte notre collaboration. 	<p>Lorsque les agriculteurs s'investissent, le processus prend plus de temps</p> <p>Il est difficile d'obtenir la participation des agriculteurs, en particulier aux saisons de plantation et de récolte</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Les agriculteurs ont l'esprit d'individualisme et d'indépendance et chacun a un avis différent sur les questions étudiées. • Multitude des différents besoins des producteurs. 	<p>Les agriculteurs ont l'esprit d'individualisme et d'indépendance et chacun a un avis différent sur les questions étudiées</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Il est possible que certains agriculteurs refusent de faire des compromis. • Il se peut que certains agriculteurs perçoivent les enjeux relatifs à l'eau uniquement dans leur propre optique; cela a néanmoins tendance à se résoudre seul avec le temps. Les grandes difficultés surviennent lorsque l'eau d'un bassin versant particulier est déjà exagérément répartie et où il faut instituer une forme quelconque d'accord de partage des eaux (planification des sécheresses). Les agriculteurs doivent comprendre qu'ils doivent partager cette ressource avec les besoins environnementaux et d'autres besoins. • Il se peut que certains agriculteurs défendent leurs propres intérêts plutôt que ceux de l'industrie dans son ensemble. • Il arrive que nous ne voulions en faire qu'à notre tête et que nous oublions de reconnaître les besoins du reste de la collectivité. • Le processus de gouvernance sera ralenti si l'on doit écouter un trop grand nombre d'agriculteurs déterminés. 	<p>Il se peut que les agriculteurs veuillent protéger leurs propres intérêts et refusent de faire des compromis</p>

Toutes les réponses du volet 1	Énoncés des difficultés du volet 2 résumés d'après les réponses du volet 1
<ul style="list-style-type: none"> • Mode de pensée indépendant. Ils veulent qu'on les entende et qu'on les prenne au sérieux, ce qui peut faire planer une menace contre ceux qui veulent tout contrôler. • Les agriculteurs refusent les idéaux d'un gouvernement qui tient à maintenir un processus viable pour la gouvernance de l'eau. • Il se peut que le grand public et les groupes environnementaux ne partagent pas le même point de vue que les agriculteurs quant à l'importance de la façon dont l'eau est utilisée en agriculture. 	<p>Les idées des agriculteurs peuvent remettre en question les idées des autres</p>
<ul style="list-style-type: none"> • En faisant participer les agriculteurs à cet effort concerté, cela les oblige à comprendre qu'il doit y avoir une certaine forme de rémunération pour eux et plus que le programme de gérance de l'eau potable de l'Ontario, qui est totalement insuffisant pour le nombre de propriétés touchées. Cela les oblige également à comprendre que, dans la plupart des situations, l'agriculteur n'utilise même pas le puits municipal du fait qu'il possède son propre puits privé et qu'il n'obtient aucune récompense immédiate à « bien » agir. Sans doute refusera-t-il d'entendre qu'il n'a jamais voulu de puits sur sa terre alors qu'on lui a peut-être dit il y a des années que cela n'aurait jamais d'incidence sur sa ferme ou sur la façon dont son entreprise est gérée. Beaucoup n'aiment pas les réalités simples. Ils veulent juste le chemin le plus facile où on interdit de nombreuses activités dans une ZPTP-A, B ou C avec une note de 10 et dans une ZPTP-E avec une note de 8 ou plus. • Ils refusent la formule financière en vertu de laquelle quelques-uns paient pour les biens de beaucoup, ils parlent d'une voix beaucoup plus unifiée que d'autres secteurs et suivent déjà des pratiques de gestion bénéfiques plus rigoureuses et sont donc mécontents qu'un plus grand nombre d'agriculteurs soient contraints de se plier à la <i>Loi sur la gestion des éléments nutritifs</i> et d'élaborer un PEF, de sorte qu'ils ont le sentiment de déjà faire leur part et mettent au défi d'autres secteurs d'offrir des caractéristiques semblables. • En raison de certains obstacles (les coûts par exemple), il se peut que les agriculteurs ne soient pas en mesure de mettre en œuvre tous les processus proposés par les autres camps. Ils risquent donc d'afficher un point de vue négatif, mais plus réaliste. • Naturellement, la gouvernance participative de l'eau serait plus facile si on ne leur disait pas tout l'impact que les politiques auront sur l'agriculture. 	<p>Les agriculteurs refuseront d'autres groupes en défendant avec vigueur leur droit à pratiquer l'agriculture et leur mode de vie</p> <p>Il se peut que les agriculteurs résistent au changement, car ils sont très sensibles à la hausse des coûts</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Il n'y a pas beaucoup d'agriculteurs lorsqu'on les compare aux bureaucrates et l'effet écrasant des tactiques d'intimidation des organismes étouffera la capacité des agriculteurs à décider de l'issue. • Beaucoup de pressions exercées par le passé par le ministère de l'Environnement et le public ont entraîné des épreuves pour les agriculteurs... ceux-ci ont réagi de manière hostile, pour ne pas mâcher ses mots... ces gens-là ne sont pas habitués à écouter, ils veulent prendre la parole... fort 	<p>Il se peut que les tactiques d'intimidation d'autres intervenants étouffent la capacité des agriculteurs à contribuer aux résultats</p>

Toutes les réponses du volet 1	Énoncés des difficultés du volet 2 résumés d'après les réponses du volet 1
<p>heureusement, ce processus permettra à l'agriculteur d'être sur un pied d'égalité avec les autres parties.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Il est fréquent qu'un agriculteur ne comprenne pas la justification d'une proposition ou d'un règlement donné, car celui-ci n'a aucun rapport avec la réalité de la production alimentaire. • Variation du degré de sophistication et des aptitudes professionnelles. 	<p>Il se peut que les agriculteurs ne comprennent pas certains des aspects techniques des problèmes relatifs à l'eau</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Méfiance à l'égard de la participation du gouvernement à l'exploitation des fermes privées. 	<p>Les agriculteurs risquent d'être méfiants à l'égard de la participation du gouvernement</p>
<ul style="list-style-type: none"> • J'aurais tendance à penser que la participation des agriculteurs serait utile et ne devrait pas créer de difficultés. • Je ne pense pas qu'il y aura des difficultés, participative doit vouloir dire globale et intéresser quiconque est généralement affecté par les politiques élaborées. • Le Ministère doit s'assurer que tous les secteurs sont conformes. • Cela dépend du résultat recherché. • Quelle que soit la décision, nous devons l'accepter. Je préfère savoir de quoi l'on parle avant que cela se matérialise, de sorte que, si la planification doit se produire, nous aurons le temps avant de la mettre en œuvre. Nous sommes un segment restreint de la société, mais nous vivons au milieu d'une vaste assise territoriale. Tout ce qui prend du temps a généralement un coût. • Il se peut que les éleveurs de bétail doivent modifier l'abreuvement et les ruissellements. • Pressions exercées pour conserver ou payer plus cher. 	<p>Les agriculteurs ne présentent aucune difficulté en ce qui concerne les processus concertés</p>

5. Annexe B : Résultats du sondage du volet 2

Questions du volet 2	Distribution des notes					Consensus	Accord
	Entièrement d'accord (EA)	D'accord (A)	Pas d'accord (PA)	Pas du tout d'accord (PDA)	Sans réponse		
Veillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord que les rôles suivants conviennent aux agriculteurs dans la gouvernance participative de l'eau.							
1. Représenter les besoins des agriculteurs et s'efforcer de trouver des solutions qui protègent les intérêts de l'agriculture.	19	2	1	1	0	Élevé	EA
2. Participer à tous les éléments de la prise de décisions dès le début.	17	5	0	1	0	Élevé	EA
3. Éduquer d'autres personnes sur l'agriculture et l'importance de l'eau pour l'agriculture.	22	0	0	1	0	Élevé	EA
4. Nouer des rapports par voie de collaboration avec d'autres agriculteurs et d'autres intérêts.	14	8	0	1	0	Élevé	EA-A
5. Contribuer à protéger la qualité de l'eau et sa quantité par des activités de gérance	16	6	0	1	0	Élevé	EA-A
6. S'éduquer eux-mêmes sur les impacts des politiques et des règlements sur l'agriculture.	13	8	0	1	1	Élevé	EA-A
7. S'éduquer eux-mêmes sur le financement et d'autres possibilités.	10	12	0	1	0	Élevé	EA-A

Questions du volet 2	Distribution des notes					Consensus	Accord
	Entièrement d'accord (EA)	D'accord (A)	Pas d'accord (PA)	Pas du tout d'accord (PDA)	Sans réponse		
8. S'assurer que les processus concertés aboutissent à des compromis acceptables.	14	7	1	1	0	Élevé	EA-A
Veillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord que les éléments suivants sont avantageux pour les agriculteurs qui participent à la gouvernance participative de l'eau.							
9. S'instruire sur les inquiétudes environnementales.	9	14	0	0	0	Élevé	EA-A
10. Acquérir de nouvelles connaissances techniques auprès des agriculteurs et d'autres.	13	9	0	0	1	Élevé	EA-A
11. S'instruire sur les nouvelles pratiques agricoles durables.	11	12	0	0	0	Élevé	EA-A
12. Apprendre à connaître les points de vue et les préoccupations d'autres intervenants.	7	16	0	0	0	Élevé	EA-A
13. Prendre davantage conscience de la façon dont d'autres gens sont touchés par les processus concertés.	6	16	0	0	1	Élevé	A
14. Apprendre et comprendre la façon dont les décisions sont vraiment prises.	10	13	0	0	0	Élevé	EA-A
15. Acquérir des données de pointe sur les futurs enjeux et les éventuels changements qui touchent les agriculteurs.	15	7	0	0	1	Élevé	EA-A
16. Éduquer les non-agriculteurs sur les problèmes de l'agriculture et de l'eau.	15	8	0	0	0	Élevé	EA-A
17. Nouer des rapports et constituer des réseaux avec les agriculteurs et d'autres intervenants.	12	11	0	0	0	Élevé	EA-A

Questions du volet 2	Distribution des notes					Consensus	Accord
	Entièrement d'accord (EA)	D'accord (A)	Pas d'accord (PA)	Pas du tout d'accord (PDA)	Sans réponse		
18. Cela donne aux agriculteurs une voix et leur mot à dire dans la prise de décisions.	15	8	0	0	0	Élevé	EA-A
19. Cela donne l'occasion de proposer des solutions justes et raisonnables aux problèmes relatifs à l'eau.	13	10	0	0	0	Élevé	EA-A
20. Cela donne la chance de protéger l'assise territoriale dont dépend l'agriculture.	16	5	2	0	0	Élevé	EA-A
21. Cela évite les règlements en prouvant que les problèmes peuvent être résolus par de bonnes pratiques agricoles.	16	5	1	0	1	Élevé	EA
22. Cela contribue à assurer l'accès sécurisé à l'eau pour l'exploitation agricole.	10	12	1	0	0	Élevé	EA-A
23. Aider les agriculteurs à avoir accès aux fonds des gouvernements et d'autres organismes au titre de la gérance.	11	10	1	1	1	Élevé	EA-A
24. Les agriculteurs ne profitent pas des approches concertées différemment des autres participants.	1	5	11	4	2	Moyen	D-PDA
Veillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord que les éléments suivants sont des avantages pour le secteur agricole découlant du fait que les agriculteurs participent à la gouvernance participative de l'eau.							
25. Cela contribue à une image plus favorable, en d'autres termes, que les agriculteurs se soucient de l'eau et sont de bons gérants de l'eau.	15	8	0	0	0	Élevé	EA-A
26. Regroupe les avis des agriculteurs dans le secteur, ce qui leur permet d'avoir une voix unique plus puissante.	10	11	1	0	1	Élevé	EA-A

Questions du volet 2	Distribution des notes					Consensus	Accord
	Entièrement d'accord (EA)	D'accord (A)	Pas d'accord (PA)	Pas du tout d'accord (PDA)	Sans réponse		
27. Le secteur agricole sera raffermi si les agriculteurs parviennent à influencer sur l'issue des décisions de gouvernance.	14	9	0	0	0	Élevé	EA-A
28. Cela favorise la planification à long terme, qui permet de sécuriser l'accès à l'eau pour le secteur agricole dans son ensemble.	11	10	1	0	1	Élevé	EA-A
29. Le secteur agricole en bénéficie dans son ensemble (p. ex. réduction des coûts, amélioration des règlements) lorsque les non-agriculteurs s'instruisent sur l'agriculture.	14	6	2	0	1	Élevé	EA-A
30. Cela aide d'autres agriculteurs à savoir comment transiger avec les gouvernements.	5	15	3	0	0	Élevé	EA-A
31. Permet aux autres agriculteurs de prendre conscience des besoins d'autres secteurs.	7	16	0	0	0	Élevé	EA-A
32. Multiplie les chances que différents secteurs en agriculture soient mieux compris.	10	11	0	0	2	Élevé	EA-A
33. Les avantages de la participation au secteur agricole ne sont pas différents de ceux des autres secteurs représentés.	5	7	7	1	3	Aucun	Aucun

Questions du volet 2	Distribution des notes					Consensus	Accord
	Entièrement d'accord (EA)	D'accord (A)	Pas d'accord (PA)	Pas du tout d'accord (PDA)	Sans réponse		
Veillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord que les éléments suivants sont des difficultés pour les agriculteurs qui participent à la gouvernance participative de l'eau.							
34. Il est difficile de trouver le temps d'assister aux réunions, car le temps passé en réunion est du temps passé loin de la ferme.	8	12	2	0	1	Élevé	EA-A
35. La participation aux processus décisionnels concertés est un gaspillage de temps; les résultats ne justifient pas l'engagement.	0	1	15	7	0	Élevé	D-PDA
36. Tout le monde veut agir comme il faut lorsqu'il s'agit de l'environnement, mais cela se fait généralement à un coût supplémentaire.	10	9	3	0	1	Élevé	EA-A
37. Les agriculteurs n'ont parfois pas l'instruction nécessaire pour comprendre certains enjeux.	0	9	10	4	0	Faible	D-PDA
38. Il est parfois difficile d'obtenir de bons conseils techniques pour aider à prendre des décisions.	3	8	9	2	1	Aucun	Aucun
39. Il est difficile pour les agriculteurs de s'instruire eux-mêmes sur les problèmes d'eau.	0	9	13	1	0	Faible	D
40. Il est difficile de rester à la hauteur des prescriptions réglementaires et des processus décisionnels.	5	13	3	2	0	Moyen	EA-A

Questions du volet 2	Distribution des notes					Consensus	Accord
	Entièrement d'accord (EA)	D'accord (A)	Pas d'accord (PA)	Pas du tout d'accord (PDA)	Sans réponse		
41. Le point de vue de l'agriculture est souvent occulté par d'autres points de vue dans les processus de gouvernance (p. ex. les demandes des zones urbaines).	12	8	2	0	1	Élevé	EA-A
42. D'autres participants ne comprennent rien à l'agriculture et ont des attitudes défavorables à son égard.	4	11	5	0	3	Moyen	EA-A
43. Il est difficile de travailler avec des intervenants multiples.	0	12	9	1	1	Aucun	Aucun
44. La continuité du processus est limitée, car les gens changent chaque année.	0	6	16	0	1	Élevé	D
45. La représentation du secteur agricole dans son ensemble peut être redoutable pour des personnes, car les agriculteurs n'ont souvent pas les mêmes points de vue.	0	13	8	0	2	Moyen	A
46. Il peut être difficile d'aider d'autres agriculteurs à comprendre les enjeux et les processus.	1	11	9	0	2	Aucun	Aucun
47. La participation aux processus concertés peut révéler d'éventuelles infractions.	1	13	8	0	1	Faible	A
48. De nombreux agriculteurs refusent de s'investir à moins que ce ne soit leur propriété qui est touchée.	4	16	1	0	2	Élevé	A
49. Les agriculteurs sont confrontés aux mêmes défis que les autres intervenants.	3	11	7	0	2	Faible	A

Questions du volet 2	Distribution des notes					Consensus	Accord
	Entièrement d'accord (EA)	D'accord (A)	Pas d'accord (PA)	Pas du tout d'accord (PDA)	Sans réponse		
Veillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord que les énoncés suivants sont des avantages que les agriculteurs apportent à la gouvernance participative de l'eau.							
50. Plus de communications entre les groupes aboutit à l'échange de plus de renseignements.	0	14	0	9	0	Moyen	A
51. Grâce à la participation, les agriculteurs ont une voix qui porte mieux pour communiquer avec le grand public et le gouvernement.	10	12	1	0	0	Élevé	EA-A
52. Le fait de conjuguer les connaissances d'intervenants et de secteurs multiples sur les enjeux donne de meilleurs résultats à la société.	11	12	0	0	0	Élevé	EA-A
53. Les agriculteurs offrent une expérience directe « du terrain » qui manque à d'autres intervenants.	14	8	1	0	0	Élevé	EA-A
54. D'autres intervenants apprennent la façon dont les agriculteurs fonctionnent dans la réalité et quels sont leurs besoins.	9	13	1	0	0	Élevé	EA-A
55. Les agriculteurs en viennent à comprendre les difficultés et la complexité inhérentes aux décisions sur la gouvernance de l'eau.	7	14	1	0	1	Élevé	EA-A
56. Les décisions et les plans qui découlent des processus concertés ont plus de chances d'aboutir.	12	8	3	0	0	Élevé	EA-A

Questions du volet 2	Distribution des notes					Consensus	Accord
	Entièrement d'accord (EA)	D'accord (A)	Pas d'accord (PA)	Pas du tout d'accord (PDA)	Sans réponse		
Veillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord que ces énoncés sont des difficultés que créent les agriculteurs pour la gouvernance participative de l'eau.							
57. Lorsque les agriculteurs s'investissent, le processus prend plus de temps.	3	2	16	1	1	Élevé	D
58. Il est difficile d'obtenir la participation des agriculteurs, en particulier aux saisons de plantation et de récolte.	10	12	1	0	0	Élevé	EA-A
59. Les agriculteurs ont l'esprit d'individualisme et d'indépendance et chacun a un avis différent sur les questions étudiées.	2	11	9	0	1	Aucun	Aucun
60. Il se peut que les agriculteurs veuillent protéger leurs propres intérêts et refusent de faire des compromis.	1	7	13	2	0	Faible	D
61. Les idées des agriculteurs peuvent remettre en question les idées des autres.	7	13	3	0	0	Élevé	EA-A
62. Les agriculteurs récuseront d'autres groupes en défendant avec vigueur leur droit à pratiquer l'agriculture et leur mode de vie.	10	7	4	0	2	Élevé	EA-A
63. Il se peut que les agriculteurs résistent au changement, car ils sont très sensibles à la hausse des coûts.	5	14	2	0	2	Élevé	EA-A
64. Il se peut que les tactiques d'intimidation d'autres intervenants étouffent la capacité des agriculteurs à contribuer aux résultats.	2	8	9	2	2	Aucun	Aucun

Questions du volet 2	Distribution des notes					Consensus	Accord
	Entièrement d'accord (EA)	D'accord (A)	Pas d'accord (PA)	Pas du tout d'accord (PDA)	Sans réponse		
65. Il se peut que les agriculteurs ne comprennent pas certains des aspects techniques des problèmes relatifs à l'eau.	0	9	11	2	1	Aucun	Aucun
66. Les agriculteurs risquent d'être méfiants à l'égard de la participation du gouvernement.	7	11	4	0	1	Élevé	EA-A
67. Les agriculteurs ne présentent aucune difficulté en ce qui concerne les processus concertés.	5	11	5	0	2	Moyen	EA-A

6. Annexe C : Système servant à analyser les données du volet 2

Pour établir le niveau de consensus, il faut déterminer le pourcentage de notes dans les diverses catégories. Le point d'accord (le cas échéant) est établi au moment de calculer si oui ou non on est parvenu à un consensus. Les seuils des différents niveaux de consensus influent fortement sur les résultats. Ceux qui sont utilisés ici sont relativement conservateurs. Toutefois, étant donné que la distribution des notes se rapportant à chaque énoncé figure dans le résultat mentionné, le lecteur préoccupé par l'impact des seuils peut juger par lui-même du degré de consensus et du point d'accord. Lorsque des blancs ou des non-réponses ont été laissés à l'écart du dénominateur pour calculer les pourcentages, on en a tenu compte au moment d'évaluer les résultats de l'analyse. En particulier, on a choisi un taux de non-réponse d'un tiers pour un énoncé particulier comme la ligne de démarcation entre une évaluation collective satisfaisante et insatisfaisante.

Exemple d'énoncé	Consensus	Accord	Distribution des notes				
			Entièrement d'accord (EA)	D'accord (A)	Pas d'accord (PA)	Pas du tout d'accord (PDA)	-
Représenter les besoins des agriculteurs et s'efforcer d'élaborer des solutions qui protègent les intérêts de l'agriculture.	Élevé	A	19	2	1	1	0
Les agriculteurs ont l'esprit d'individualisme et d'indépendance et chacun a un avis différent sur les questions étudiées.	AUCUN	AUCUN	2	11	9	0	1

Pour la distribution des notes, on utilise les abréviations suivantes :

EA = Entièrement d'accord

A = D'accord

PA = Pas d'accord

PDA = Pas du tout d'accord

- = Je ne sais pas

Tels sont les critères que l'on a demandé aux répondants d'utiliser lors du volet 2.

« Accord » indique là où il y a eu consensus (le cas échéant). Les catégories englobent les suivantes :

EA = Entièrement d'accord

EA-A = Entièrement d'accord à d'accord

A = D'accord

PA = Pas d'accord

PA-PDA = Pas d'accord à pas du tout d'accord

PDA = Pas du tout d'accord

AUCUN = Ni d'accord ni pas d'accord

« Consensus » est une mesure du niveau d'accord du groupe quant à l'importance de l'énoncé (très important, important, etc.). Les catégories suivantes sont utilisées :

Élevé : 70 p. 100 des notes dans une catégorie d'accord ou 80 p. 100 dans deux catégories connexes^a

Moyen : 60 p. 100 des notes dans une catégorie d'accord ou 70 p. 100 dans deux catégories connexes

Faible : 50 p. 100 des notes dans une catégorie d'accord ou 60 p. 100 dans deux catégories connexes

Aucun^b : moins de 60 p. 100 des notes dans deux catégories connexes

^a Les catégories d'accord *connexes* sont EA-A et PA-PDA.

^b Quand le consensus est « Aucun », l'importance est toujours ambiguë (« Aucun »). C'est ainsi que le groupe de répondants se polarise sur l'évaluation de l'énoncé.